



FICHE ADHESION 2021-2022

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Mobile : Courriel :@.....

SITUATION DE L'ADHERENT(E) :

- | | | | | | |
|---|--|--------------------------------------|--------------------------------------|--|--|
| <input type="checkbox"/> Artisan(e), commerçant(e)
chef d'entreprise | <input type="checkbox"/> Sans activité Professionnelle | <input type="checkbox"/> Cadre | <input type="checkbox"/> Étudiant(e) | <input type="checkbox"/> Scolaire | <input type="checkbox"/> Employé(e) |
| <input type="checkbox"/> Profession libérale | <input type="checkbox"/> Demandeur/deuse d'emploi | <input type="checkbox"/> Retraité(e) | <input type="checkbox"/> Ouvrier(e) | <input type="checkbox"/> Agriculteur/trice | <input type="checkbox"/> Enseignant(e) |

POUR LES ADHERENT(E)S MINEUR(E)S Les responsables de l'enfant doivent être joignables

Nom et prénom du/de la responsable légal(e) :

Adresse : CP : Ville :

Tél domicile : Tél portable : Tél travail :

Nom et prénom de l'autre parent :

Adresse : CP : Ville :

Tél domicile : Tél portable : Tél travail :

INFOS ADHERENT.ES

Pour pratiquer nos activités, vous devez être **ADHERENT(E)** L'adhésion est payable une seule fois quel que soit le nombre d'activités choisies. Elle est valable du **1^{er} septembre au 31 août** et n'est pas remboursable, elle vous procure une assurance individuelle souscrite auprès de APAC / FCOL, vous permet de participer à l'Assemblée Générale du CSCS et vous donne la possibilité de proposer votre candidature au CA lors de la prochaine Assemblée Générale.

Licence (adhésion comprise)

Pour les activités Ragga Hip Hop, Sophrologie et Yoga : la licence sportive est OBLIGATOIRE.

Pour les adhérent.es majeur.es :

- **Première prise de licence : Certificat médical obligatoire**
- **Renouvellement de licence : Questionnaire de santé à compléter tous les ans, certificat médical obligatoire tous les 3 ans**

Pour les adhérent.es mineur.es :

- **Première prise de licence et renouvellement de licence : Questionnaire de santé à compléter**

Forfait

Chaque participant a droit à 2 séances d'essai. A l'issue de celles-ci, la personne souhaitant poursuivre l'activité se devra de régler son forfait. Tout forfait commencé est dû. L'engagement s'étend d'octobre à juillet de l'année suivante.

Les coupons sport et chèques vacances sont acceptés. Il est possible de régler le forfait en 1 fois, en 3 fois ou en 9 mensualités (d'octobre à juin).

RESPONSABILITE

La responsabilité de l'association n'est engagée que pendant la durée des activités. Les parents doivent accompagner leurs enfants jusqu'à la porte de la salle où se déroule l'activité et s'assurer de la présence de l'animateur-professeur.

DATE :

SIGNATURE